

Réf: Dossier 279898

## Avis de constitution

### SOCIETE « D.H.C.H »

Siège ABIDJAN ADJAME SAINT MICHEL-ILOT 44, Lot  
NEANT, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 10 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « D.H.C.H »

Objet :

- COMMERCE GENERAL
- BOULANGERIE
- PATISSERIE
- GLACIER
- RESTAURANT
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME SAINT MICHEL-ILOT 44, Lot

NEANT, Ilot 44

Dirigeant(s) M MAANA MOHAMMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00509 du 19/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03281/GTCA/RC/2024 du 19/01/2024

